

# RAPPELS DES BONS GESTES

## POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DES MOUSTIQUES

SUPPRIMER LES GITES LARVAIRES, C'EST SUPPRIMER TOUTE EAU STAGNANTE AU DOMICILE ET AUTOUR, C'EST COUVRIR, JETER ET VIDER TOUS LES RÉCIPIENTS POUVANT CONTENIR DE L'EAU :



- Vider les vases, les soucoupes des pots de fleurs ou les remplir de sable humide.
- Supprimer ou vider régulièrement les petits récipients pouvant contenir de l'eau dans les jardins.
- Rendre les bidons de récupération d'eau de pluie ainsi que les récipients impossibles à vider inaccessibles aux moustiques (les couvrir d'une moustiquaire ou d'un tissu fin), retourner les arrosoirs.
- Prévoir une pente suffisante pour que l'eau ne stagne pas dans les gouttières.
- Veiller à la bonne évacuation des eaux de pluie.
- Ranger à l'abri de la pluie tous les stockages pouvant contenir de l'eau : pneus, bâches plastique, jeux d'enfants.
- Entretenir son jardin, débroussailler les haies et les herbes trop hautes, éviter le stockage de débris végétaux permettent de limiter les lieux de repos du moustique tigre.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettant pas d'éliminer durablement les moustiques, il est donc indispensable de limiter leurs lieux de ponte et de repos.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ POUR LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE. LAISSER LA NATURE FAIRE SON TRAVAIL, EST UNE MÉTHODE DÉJÀ MISE EN PLACE PAR PLUSIEURS COMMUNES :



- **Accueillir la faune** notamment les hirondelles, les martinets, les chauves-souris. Sans oublier les grenouilles, lézards, libellules et poissons au niveau des points d'eau qui eux consomment les larves et participent à la régulation des moustiques.
- **Eviter l'utilisation d'engrais et de pesticides** chimiques pour encourager le retour de ces espèces.
- Ne pas tailler les haies notamment en **période de nidification** à savoir du 15 mars au 31 juillet.

Installées dans votre jardin, sur votre terrasse ou sur votre balcon, **les plantes anti moustiques** ont une puissance répulsive limitée dans l'espace puisqu'elles n'agissent que sur quelques centimètres. Les quelques essences suivantes orneront parfaitement vos espaces extérieurs, offrant de la couleur, des senteurs agréables et une barrière naturelle contre les moustiques :

- Lavande
- Le Souci (ou Calendula Officinalis), le Pélargonium et le géranium
- La citronnelle (Cymbopogon citratus)
- Les Herbes aromatiques comme la Menthe, le basilic, le romarin, la sarriette, la mélisse
- Mais aussi l'eucalyptus, le népéta, le pétunia, les capucines...

# CONSEILS

## POUR SE PROTEGER DES PIQURES

- Porter des vêtements longs, amples et protéger les pieds et les chevilles. Il est également conseillé d'imprégner les vêtements avec un produit répulsif.
- Utiliser des répulsifs cutanés en suivant les précautions d'emploi indiquées sur l'emballage. Renseignez-vous auprès de votre médecin ou de votre pharmacien.
- Pour information : La citronnelle ne protège que pendant une heure environ contre les piqûres et est déconseillée chez les enfants âgés de moins de 2 ans.

### RÉPULSIF ÉCOLOGIQUE BRÛLEZ DU CAFÉ MOULU, UN RÉPULSIF ÉTONNANT !

#### Comment repousser les moustiques en limitant ses déchets ?

Aussi étonnant que cela puisse paraître, le café est un excellent répulsif et c'est une solution anti-moustique naturelle qui, en plus, est zéro déchet.

Récupérez votre marc de café et disposez-le sur une coupelle, une assiette ou dans un bol. Il est nécessaire de bien le laisser sécher car une fois sec, il sera très efficace comme répulsif écologique contre les moustiques.

Pour cela il vous suffit de le brûler avec une allumette ; la fumée dégagée chassera les moustiques, dans un périmètre restreint. Une bonne alternative écologique aux spirales, encens et bougies anti moustiques qui ont une efficacité limitée dans l'espace et dans le temps !

Ces gestes simples réduisent efficacement le risque de présence du moustique à proximité du domicile. Ils sont indispensables pour limiter sa prolifération et pour protéger votre entourage;

# SI VOUS REPEREZ DES MOUSTIQUES TIGRES

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) Occitanie suit avec attention l'extension de l'implantation du moustique tigre. L'ensemble de la population peut participer à la surveillance de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place.

Si vous pensez avoir observé des moustiques tigres près de chez vous, vous pouvez le signaler sur la plateforme <https://signalement-moustiques.anses.fr>

## POUR EN SAVOIR +

Agence régionale de la santé (ARS) Occitanie : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>  
Dossier moustique tigre  
<https://www.occitanie.ars.sante.fr/le-moustique-tigre-3>

Reconnaitre et signaler un moustique tigre : <https://signalement-moustiques.anses.fr>

Santé Publique France (InVS) : <https://www.santepubliquefrance.fr/>

Ministère de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>  
Rubrique « santé-environnement » puis « Moustiques vecteurs de maladies »  
<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-microbiologiques-physiques-et-chimiques/especes-nuisibles-et-parasites/moustiques>

Ministère des affaires étrangères : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/>  
Conseils aux voyageurs  
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/>

Service Communal d'Hygiène & de Sécurité (SCHS) de la Ville d'Auch  
Place de la Libération  
BP 90321  
05 62 61 21 66  
Site officiel de la Ville d'Auch : <http://www.mairie-auch.fr>